



Mars 2017, notre feuille de route.

Revalorisation des pensions, installation des CDCA, adresse aux candidats aux élections législatives, conseil national le 8 juin, telle est la feuille de route de l'UNSA Retraités pour les prochains mois.

Revalorisation des pensions.

- **20 septembre 2016** : mobilisation UNSA Retraités et CFDT Retraités (rassemblements, conférences de presse, audiences dans les préfectures) pour l'indexation des retraites sur l'évolution du salaire mensuel de base et pour aucune retraite inférieure au SMIC dans le cas d'une carrière complète.
- Une mobilisation prolongée par le lancement d'une pétition nationale et des rencontres auprès de parlementaires.
- **Novembre 2016** : une première avancée. Lors du vote du budget pour 2017, le revenu fiscal de référence, qui sert pour le calcul de la CSG, est relevé de 3%. Cette décision bénéficie à 550 000 retraités et ménages de retraités modestes qui obtiennent un gain de :
 - 38 € par mois pour les 260 000 d'entre eux soumis au taux réduit de CSG,
 - 46 € par mois pour 290 000 autres à taux zéro.

Et maintenant ?

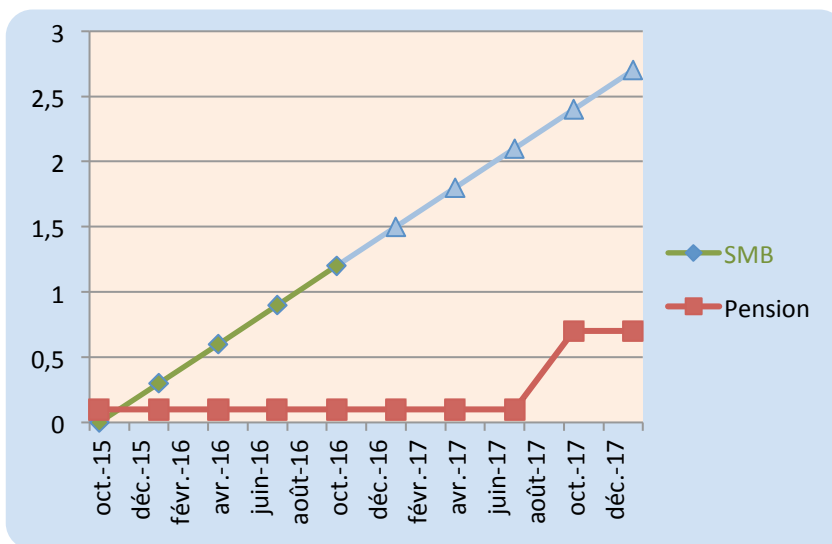
Le glissement annuel du salaire mensuel de base retenu par l'INSEE s'élève à 1.2% pour la période de septembre 2015 à septembre 2016 (derniers chiffres communiqués à ce jour).

Pour l'année 2016, l'INSEE a mesuré une augmentation de 0.6% de l'Indice des Prix à la Consommation.

Si la revalorisation de nos pensions est établie sur le taux d'inflation mesuré en 2016, nous devrions percevoir, avec 9 mois de retard, une augmentation de 0.6%.

(Encore faudrait-il que le ministre des affaires sociales en poste en septembre 2017 valide cette décision, ce qui n'est pas acquis.)

Dans cette hypothèse, le pouvoir d'achat des retraités reculerait d'environ 0.6 % par rapport à celui des salariés actifs. Ce qui, malheureusement, confirme l'argumentaire que nous développons en septembre 2016.



Courbe établie par l'UNSA Retraités à partir des données INSEE, d'octobre 2015 à octobre 2016, (courbe verte) avec une projection jusqu'en janvier 2018, en partant de l'hypothèse d'une progression régulière du SMB sur la période du 01/10/2016 au 01/01/2018 (courbe bleue).

Si la progression du SMB se poursuivait régulièrement, cette courbe illustre la différence qui existerait entre évolution des pensions et évolution des salaires entre octobre 2015 et janvier 2018.

Nos revendications :

Pour enrayer cette lente mais régulière érosion de notre pouvoir d'achat, nous revendiquons :

- Une revalorisation de nos pensions tenant compte de l'évolution de l'indice des prix, de la progression du salaire des actifs et de l'évolution des dépenses contraintes.
- Le retour de la revalorisation annuelle des pensions de retraite à la date du 1^{er} avril.

Application de la loi sur le vieillissement de la société.

- Avec l'UNSA, les délégués départementaux de l'UNSA Retraités interviennent
 - pour faire prendre en compte notre représentation au sein des CDCA,
 - pour que, dans chaque département, cette instance consultative sur toutes les aspects qui touchent à la citoyenneté et à l'autonomie des personnes (logement, transports, prévention de la perte d'autonomie, accès aux soins et aides diverses,...) soit installée et devienne opérationnelle dans les meilleurs délais.
- Comme souvent lorsque le contexte évolue, des conservatismes de toutes natures (politiques, associatifs mais aussi syndicaux) se manifestent pour freiner, retarder, minimiser le changement à mettre en œuvre.
- En tant qu'organisation réformatrice, interprofessionnelle et intergénérationnelle, dans l'UNSA, nous sommes convaincus que la conjugaison de la Citoyenneté et de l'Autonomie au sein d'un même Conseil Départemental doit rendre plus efficace la prise en charge des personnes concernées, les rapprocher et donc contribuer à une meilleure cohésion de la société.

Expression des revendications des retraités.

- L'UNSA Retraités a décidé de porter à la connaissance des candidats aux élections législatives (11 et 18 juin) nos principales revendications.
Dans tous les départements, nos délégués sont appelés à leur envoyer une adresse et à rencontrer ceux qui le souhaiteront.
- Ce document volontairement synthétique afin d'être lu, s'articule autour de trois thèmes :
 - la place du Retraité dans la société,
 - le pouvoir d'achat,
 - la protection sociale.Il est consultable sur le site de l'UNSA : www.unsa.org, cliquer ensuite sur le bouton « UNSA Retraités ».

Jeudi 8 juin : Conseil national.

- Cette instance qui réunit les délégués départementaux et régionaux des retraités de l'UNSA analysera la nouvelle situation politique après l'élection présidentielle et abordera les grands dossiers mentionnés ci-dessus.

Pour les prochains mois, c'est cette feuille de route claire, cohérente et crédible pour une action débouchant sur des améliorations et des résultats qui doit mobiliser tous nos délégués afin qu'elle soit mise en œuvre dans tous les départements et régions.

L'UNSA Retraités n'est pas engagée par l'action du 30 mars décidée par certains syndicats et associations de retraités.

- Pas engagée car pas sollicitée ni invitée à aucune réunion préparatoire à ce sujet,
- pas engagée par cet assemblage de syndicats et associations qui dévoient l'existence de l'Inter-UCR (Intersyndicale des Unions Confédérales des Retraités)^o créant, ainsi, une certaine ambiguïté,
- pas engagée aussi par certaines revendications dont la satisfaction relève davantage du leurre (ex : un rattrapage de 300 € pour 16 millions de retraités = la bagatelle de 4,8 milliards d'euros !) que d'un syndicalisme utile aux retraités.

Dans les temps que nous vivons, laisser croire à la validité de telles revendications conduit à exacerber, chez les retraités qui pourraient y ajouter foi, une frustration et un ressentiment à la mesure de leur déception.. Nous refusons ces pratiques !

**L'Inter-UCR regroupe au plan national 7 organisations : CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, FGR-FP, UNSA.*

Bagnolet, le 14 mars 2017,

Jean-Marc Schaeffer,
Secrétaire Général de l'UNSA Retraités